



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 88

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le programme manitobain de rapatriement des diplômés internationaux en médecine sera examinée le jeudi 15 août 2013.

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 205.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 205 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. MALOWAY pour la reprise du débat.

M. WISHART, M. le *ministre* SWAN, M<sup>me</sup> ROWAT ainsi que MM. NEVAKSHONOFF et EICHLER interviennent. M<sup>me</sup> WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. SMOOK présente la proposition suivante :

Proposition n° 31 : Abandon de la jeunesse manitobaine par le gouvernement provincial

Attendu :

que le Manitoba a le taux de pauvreté infantile le plus élevé au Canada, soit 11,1 %, lequel dépasse largement la moyenne nationale de 8,2 %;

que les taux de pauvreté infantile diminuent partout au Canada, mais qu'au Manitoba 5 000 enfants de plus qu'en 2005 vivent dans la pauvreté;

que le Manitoba a enregistré en juin le taux d'inflation le plus élevé au pays, alors que les jeunes Manitobains ont de plus en plus de mal à trouver des débouchés dans la province;

que de 2000 à 2012, le Manitoba a connu une perte nette d'environ 56 000 personnes en raison de la migration interprovinciale et qu'en 2011-2012 seulement, la province a perdu 4 675 personnes;

que la main-d'œuvre manitobaine fait face à la pression des autres provinces qui connaissent une forte croissance économique et que les jeunes sont attirés par la puissance économique de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan;

que de 2007 à 2012, le taux de décrochage scolaire au secondaire dans la province était le deuxième taux le plus élevé parmi toutes les provinces canadiennes,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse que le gouvernement provincial n'a pas accordé une priorité aux enfants et aux jeunes et, qu'en conséquence, certains jeunes parmi les plus brillants et les plus compétents quittent la province;

que l'Assemblée législative reconnaisse que les politiques du gouvernement provincial à l'endroit des enfants et des jeunes nuisent à ceux-là mêmes qu'elles sont censées aider;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à adopter des politiques qui permettent de garder les jeunes au Manitoba.

Il s'élève un débat.

M. SMOOK, M. le *ministre* BJORNSON, M. EWASKO, M. le *ministre* CHIEF et M. FRIESEN interviennent. M<sup>me</sup> WIGHT exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (V. Burachynsky, A. Sherritt, G. Smierc et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Breckman, D. Cherewayko, M. Girard et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il y remédie en priorisant sa reconstruction. (D. Dewit, R. Loewen, J. Neufeld et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (E. Hernandez, A. Victor, D. Dubbert et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (S. Clyde, M. Goran, K. Dvorak et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (S. Reid, T. Soriano, L. Brack et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. Menard, L. Epp, B. Hilton et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Morton, G. Neufeld, K. Kilpatrick et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (S. Simpson, W. Capri, D. Braybrook et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (J. Thiessen, L. Andrushuk, B. Goncalves et autres)

M<sup>me</sup> MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (I. Harnet, P. Bosak, C. Osborne et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (N. Parker, J. Parker, D. Baum et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (R. Grantham, J. Brison, C. Black et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Kinds, W. Zacharias, G. Pommen et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (J. Schenkeveld, K. Kalupar, R. Tervoort et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. Urbanski, C. Kubicz, C. Profiti et autres)

---

M. ALLUM, *président du Comité permanent de la justice*, présente le premier rapport du Comité :

**Réunion :**

Le Comité s'est réuni le 7 août 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

**Questions à l'étude :**

- Projet de loi 8 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*;
- projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*;
- projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*;
- projet de loi 21 — *Loi modifiant le Code de la route (mise en fourrière des véhicules — programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Impoundment of Vehicles — Ignition-Interlock Program)*;
- projet de loi 23 — *Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing)*;
- projet de loi 25 — *Loi sur la modernisation du mode de diffusion des publications officielles/The Statutory Publications Modernization Act*;
- projet de loi 36 — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act*;
- projet de loi 38 — *Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l'application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act*.

**Composition du Comité :**

- M. ALLUM;
- M. ALTEMEYER;
- M. le *ministre* BJORNSON;
- M. CALDWELL;
- M<sup>me</sup> CROTHERS;
- M. DEWAR;
- M. EICHLER;
- M. HELWER;
- M. MAGUIRE;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. ALLUM à la présidence;
- M<sup>me</sup> CROTHERS à la vice-présidence.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M. BRIESE remplace M. MAGUIRE.

**Exposés oraux :**

Le Comité a entendu les six exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act* :

|                   |             |
|-------------------|-------------|
| Kerry Anderson    | Particulier |
| Margaret Anderson | Particulier |
| Bertha Travers    | Particulier |
| Jeff Sinclair     | Particulier |
| Daryl Wallman     | Particulier |
| Errol Pinnock     | Particulier |

Le Comité a entendu les trois exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 38 — *Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l'application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act* :

|                  |   |
|------------------|---|
| Doug Dobrowolski | Association des municipalités du Manitoba |
| Steve Strang     | Municipalité rurale de St. Clements       |
| Harold Dick      | Ville de Winnipeg                         |

**Exposé écrit :**

Le Comité a reçu l'exposé écrit de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 36 — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act* :

|                     |             |
|---------------------|-------------|
| A. Leonard Anderson | Particulier |
|---------------------|-------------|

**Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :**

**(N<sup>o</sup> 8)** — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 10)** — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

**(N<sup>o</sup> 16)** — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 21) — *Loi modifiant le Code de la route (mise en fourrière des véhicules — programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Impoundment of Vehicles — Ignition-Interlock Program)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 23) — *Loi modifiant le Code de la route (sanctions accrues en matière de courses sur route)/The Highway Traffic Amendment Act (Increased Sanctions for Street Racing)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi sur la modernisation du mode de diffusion des publications officielles/The Statutory Publications Modernization Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 36) — *Loi sur le tuteur et curateur public/The Public Guardian and Trustee Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi sur les infractions provinciales et Loi sur l'application des règlements municipaux/The Provincial Offences Act and Municipal By-law Enforcement Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que l'article 2 de l'annexe B du projet de loi soit modifié comme suit :*

*a) dans la définition d'« agent d'exécution des règlements », par adjonction, à la fin, de « La présente définition vise en outre les employés ou dirigeants désignés au sens de la Loi sur l'aménagement du territoire. »;*

*b) dans la définition de « municipalité », par adjonction, à la fin, de « ou d'un district d'aménagement du territoire au sens de la Loi sur l'aménagement du territoire ».*

*Il est proposé que soit ajouté, après le paragraphe 3(3) de l'annexe B du projet de loi, ce qui suit :*

**Compétence des districts d'aménagement du territoire**

**3(3.1)** Outre le pouvoir prévu au paragraphe 3(1) à l'égard de leurs propres règlements, les districts d'aménagement du territoire peuvent exiger le paiement de pénalités administratives, selon la présente loi, à l'égard de toute contravention aux règlements qui émanent de leurs municipalités participantes et qui sont mentionnés à l'article 14 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

*Il est proposé que le paragraphe 6(3) de l'annexe B du projet de loi soit modifié par adjonction, à la fin, de « ou, en l'absence d'un tel numéro, le numéro d'identification de véhicule ».*

*Il est proposé que l'article 8 de l'annexe B du projet de loi soit remplacé par ce qui suit :*

**Prescription — un an**

**8** Le droit de délivrer un avis de pénalité relativement à une contravention désignée se prescrit par un an à compter de la date à laquelle elle aurait été commise.

*Il est proposé que le passage introductif de l'article 178.1 de la **Loi sur la Charte de la ville de Winnipeg** figurant au paragraphe 27(3) de l'annexe B du projet de loi soit modifié par substitution, au passage qui suit « ci-dessous », de « ne peuvent être sanctionnées sous le régime de la *Loi sur les poursuites sommaires* ».*

*Il est proposé que le passage introductif du paragraphe 236(3) de la **Loi sur les municipalités** figurant au paragraphe 28(3) de l'annexe B de projet de loi soit modifié par substitution, au passage qui suit « ci-dessous », de « ne peuvent être sanctionnées sous le régime de la *Loi sur les poursuites sommaires* ».*

Sur la motion de M. ALLUM, le rapport du Comité est déposé.

---

Pendant la période des questions orales, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* au sujet de la qualité des réponses données par la ministre de l'Éducation durant la période des questions.

M. le *ministre* SWAN intervient sur le rappel au *Règlement*.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> WIGHT, M. FRIESEN, M. le *ministre* STRUTHERS ainsi que MM. WISHART et GAUDREAU font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M. FRIESEN intervient.

M. GOERTZEN propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

**POUR**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HELWER  
MAGUIRE  
MITCHELSON  
PALLISTER  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
WISHART..... 18

**CONTRE**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KOSTYSHYN

LEMIEUX  
MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PETTERSEN  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIGHT ..... 30

M. GOERTZEN propose l'ajournement du débat.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.



**POUR**

BRIESE  
CULLEN  
DRIEDGER  
EICHLER  
EWASKO  
FRIESEN  
GERRARD  
GOERTZEN  
GRAYDON

HELWER  
MAGUIRE  
MITCHELSON  
PEDERSEN  
ROWAT  
SCHULER  
SMOOK  
WISHART..... 17

**CONTRE**

ALLAN  
ALLUM  
ALTEMEYER  
ASHTON  
BJORNSON  
BLADY  
BRAUN  
CHIEF  
CHOMIAK  
CROTHERS  
DEWAR  
GAUDREAU  
IRVIN-ROSS  
JHA  
KOSTYSHYN

LEMIEUX  
MACKINTOSH  
MALOWAY  
MARCELINO (Logan)  
MELNICK  
NEVAKSHONOFF  
OSWALD  
PETTERSEN  
RONDEAU  
SARAN  
SELBY  
SELINGER  
STRUTHERS  
SWAN  
WIGHT ..... 30

M. GOERTZEN obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 h 22, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID